

Actualités finances locales

Le report de la Conférence nationale des exécutifs relance les interrogations

La Conférence nationale des exécutifs a été créée le 24 octobre 2007 en tant qu'instance de pilotage des relations, notamment financières, entre l'Etat et les collectivités. L'annonce du report sine die de la réunion prévue le 24 avril dernier a jeté un froid auprès des associations d'élus. En effet, ce rendez-vous était attendu afin d'apaiser les esprits suite à la controverse née au début du mois lorsque l'Etat s'était permis d'imputer aux collectivités la responsabilité du creusement des déficits nationaux. Surtout, au moment où les équipes nouvellement élues peaufinent leurs programmes pluriannuels d'investissements, il apparaît nécessaire d'apporter de la visibilité budgétaire en amont de l'examen à l'automne de la loi de finances pour 2009.

Rapport Richard, rapport Lambert, les termes du débat sont connus : en matière de finances locales, l'Etat considère que le rythme d'évolution de ses concours ne peut qu'être corrélé avec le rythme de progression de ses dépenses tandis que les collectivités demandent la reconnaissance de leur rôle d'investisseur public majeur (72,4% pour le secteur territorial, le solde pour l'Etat). Dans l'immédiat, les interrogations des responsables financiers des collectivités se focalisent autour de 3 questions :

- comment prendre en compte dans la DGF 2009 les augmentations légales de population
- comment éviter l'intégration du FCTVA dans l'enveloppe normée
- comment sortir de la polémique sur la prise en charge des dégrèvements et compensations d'exonérations fiscales.

A suivre ...

Infos économiques et financières

Taux européens : vers une légère repentification de la courbe des taux

L'OAT à dix ans a progressé de près de 50 points de base en un mois, à 4,4 % à la fin du mois d'avril. Ce mouvement s'explique par la relative accalmie sur les marchés financiers et par la remontée des anticipations de taux courts en zone euro, du fait d'un discours agressif de la Banque centrale européenne (BCE) vis-à-vis du risque inflationniste. La résistance de l'économie européenne et le maintien d'un taux d'inflation supérieur à 3% suggèrent qu'un assouplissement monétaire à court terme est peu probable. Les taux longs européens ne devraient toutefois pas remonter davantage.

Au plan externe, la faiblesse des taux longs américains continuera de peser sur les taux européens, la Réserve fédérale étant amenée à continuer à baisser ses taux directeurs afin de limiter les effets négatifs de la crise financière aux Etats-Unis. En Europe, la croissance devrait fléchir, les différents risques pesant sur l'activité (prix du pétrole, euro fort et freinage américain) devant finir par se matérialiser. Sur ces bases, l'inflation devrait refluer au second semestre.

Selon nous, la BCE devrait saisir cette fenêtre de tir pour acter du ralentissement de l'activité et assouplir sa politique monétaire. Elle devrait ainsi baisser ses taux directeurs deux fois, de sorte que son principal taux directeur s'établisse à 3,5 % en fin d'année 2008. Dans ces conditions, les taux longs européens devraient se maintenir au voisinage des 4,4 % à l'horizon fin 2008.

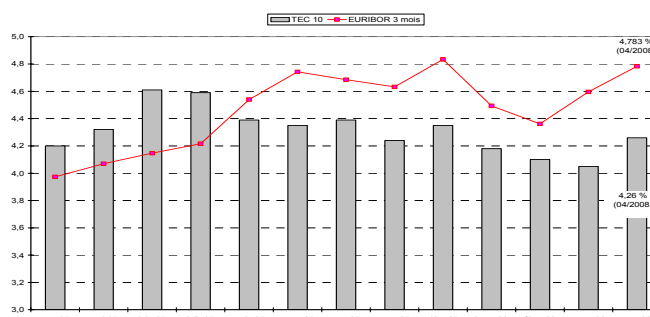
Rédigé le 28 Avril 2008.

Scénario prévisions de taux du



2008				
	1 ^{er} trim.	2 ^{ème} trim.	3 ^{ème} trim.	4 ^{ème} trim.
Euribor 3 mois	4,73	4,00	3,70	3,70
Taux 10 ans	4,08	4,00	4,40	4,40
2009				
	1 ^{er} trim.	2 ^{ème} trim.	3 ^{ème} trim.	4 ^{ème} trim.
Euribor 3 mois	3,70	3,70	3,80	4,30
Taux 10 ans	4,60	4,60	4,60	4,65

Évolution du TEC 10 et Euribor 3 mois (taux mensuels)



Index du 5 Mai 2008

Euribor 3 mois : 4,857 % TEC 5 : 4,04 %
Euribor 1 an : 4,958 % TEC 10 : 4,32 %